

AVIS PUBLIC

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, Maryse Desbiens, Directrice Générale de la Municipalité de Saint-Eugène qu'à une session régulière tenue LUNDI le 5 octobre 2020 à 19 h 30, à la salle municipale du 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène furent adoptés :

**CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,

Il est proposé Jeannine Cardin

Il est secondé par Louiselle Trottier

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2021**, qui se tiendront aux dates mentionnées ci-dessous et qui débiteront à **19 h30** :

Janvier	5	février	1
Mars	1	avril	6
Mai	3	juin	7
Juillet	5	août	3
Septembre	7	octobre	4
Novembre	1	décembre	6

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**

DONNÉE À SAINT-EUGÈNE

CE 6 OCTOBRE 2020

Maryse Desbiens,  
Directrice Générale / secrétaire-trésorière